

Bulletin Municipal

Municipalité de Val-Alain

DÉCEMBRE 2014

1245, 2e rang Val-Alain, Québec G0S 3H0 (418) 744-3222
municipalitevalalain@globetrotter.net www.val-alain.com

Avis public

Avis public est par les présentes donné par Caroline Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité qu'il y aura une session extraordinaire du Conseil municipal au cours de laquelle le **budget** pour la prochaine année financière sera adopté. Lors de cette session qui sera tenue jeudi le **18 décembre 2014 à 19h30** au Centre municipal 1245, 2^e rang à Val-Alain, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

Collecte des rebus pendant la période des fêtes

Les collectes de déchets et de récupération s'effectueront selon l'horaire habituel cette année.

Collecte de sapin de Noël

Veuillez noter que la collecte des sapins de Noël se tiendra du 12 janvier au 16 janvier 2015. Les sapins doivent être déposés pour le **11 janvier 2015** au garage municipal, 1159 2e Rang.

Déneigement

Afin de faciliter le déneigement et éviter des bris, s.v.p. placer vos bacs moins près du chemin, le bras du camion permet d'aller chercher vos bacs dans votre cour.

Stationnement de nuit interdit

Le stationnement est interdit sur les chemins publics de la municipalité, pendant les périodes du 15 novembre au 23 décembre inclusivement, du 27 au 30 décembre inclusivement et du 3 janvier au 1er avril inclusivement de chaque année, entre 23 heures et 7 heures du matin. Quiconque contrevient au règlement, commet une infraction et est passible en plus des frais, d'une amende.

Nuisance – Applicable par les agents de la paix – Neige

Constitue une nuisance et est prohibé le fait de déverser, de déposer, de jeter ou de lancer, ou de permettre que soit déversés sur les chemins publics, trottoirs, terrains publics de la neige ou de la glace en provenance d'un terrain privé. Quiconque contrevient au règlement commet une infraction et est passible, en outre des frais, d'une amende minimale de 100 \$, pour une personne physique et de 200 \$ pour une personne morale.

Bibliothèque l'Hiboucou

La bibliothèque municipale sera **fermée** les **23 et 30 décembre** ainsi que le **6 janvier 2015**. Nous serons **de retour** le mardi soir de 18h00 à 20h00 **à partir du 13 janvier 2015**. Si vous avez toujours des suggestions de livres, vous pouvez me les faire parvenir. **Joyeuses fêtes!**
Chantal Gagnon, responsable de votre bibliothèque.

Bureau municipal fermé

Le bureau municipal sera **fermé** du **22 décembre 2014** au **2 janvier 2015 inclusivement**.

Prochaine assemblée régulière du Conseil municipal

La prochaine assemblée régulière du Conseil municipal se tiendra le lundi **12 janvier 2015 à 19h30**.

F.A.D.O.Q.

Soirée de danse au Centre municipal, musique **Clé dansante**, samedi **3 janvier à 20h00**.
Armelle Beaudoin **418 744-3725**

Comité de Gestion

Soirée de danse au Centre municipal. **Samedi 20 décembre**. Émile Bourgeois **418 744-3380**

Maintien de l'école Sainte-Thérèse de Val-Alain au sein de la C.S.B.F.

Considérant le fort sentiment d'appartenance qui s'est développé envers les trois écoles que l'on désigne familièrement et fièrement comme ViVaLo, pour Villeroy, Val-Alain et Lourdes;

Considérant que les trois écoles sont intégrées au bassin de la polyvalente La Samare à Plessisville depuis plus de 40 ans;

Considérant que le passage du primaire au secondaire est facilité et rassurant pour les jeunes par le fait que les élèves des trois milieux se connaissent très bien;

Considérant que plusieurs générations d'une même famille ont suivi avec succès le même parcours scolaire vers La Samare;

Considérant que La Samare est en mesure d'accueillir nos jeunes et de leur offrir des services professionnels, des programmes à la hauteur des attentes de ses élèves et de nombreuses équipes sportives;

Considérant que les coûts de transport vers la polyvalente de Sainte-Croix seraient plus élevés étant donnée la situation géographique de notre municipalité;

Considérant que le temps de transport de nos enfants augmenterait considérablement et leur occasionnerait plus de fatigue et moins de temps pour les études et les travaux.

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers que le Conseil municipal demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Yves Bolduc, de modifier son projet initial de regroupement des commissions scolaires déposé le 20 novembre dernier, afin de permettre à la Commission scolaire des Bois-Francs de conserver au sein de son organisation les élèves de l'école primaire Sainte-Thérèse de Val-Alain.

Renouvellement transport adapté pour l'année 2015

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité accepte qu'il y ait du transport adapté sur son territoire, que la municipalité de Sainte-Croix village soit nommée mandataire pour l'ensemble des municipalités, que le service de transport adapté (Lobicar) de Lotbinière soit délégué pour administrer le service, que nous renouvelons l'entente précisant les modalités de la gestion du transport adapté, que notre municipalité accepte de payer sa quote-part de 2,15\$ par habitant pour 2015.

Renouvellement de partenariat promotionnel touristique

Considérant que l'Office du tourisme de Lotbinière (OTL) travaille activement à développer et promouvoir le tourisme dans la MRC de Lotbinière;

Considérant que la carte touristique est largement diffusée en Chaudière-Appalaches et sur le territoire des MRC avoisinantes. Elle représente l'ensemble des entreprises touristiques participantes, les événements, les attraits et les différents circuits pouvant accueillir chaleureusement et divertir nos visiteurs;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de prendre le format « Partenaire de base » au coût de 140 \$.

HIP-HOP AU CENTRE MUNICIPAL

Tu veux apprendre à danser le hip-hop? 12 sessions seront données le **samedi** avant-midi de 10h30 à 11h30 suivies d'un petit spectacle au dernier cours. Inscription : 100 \$ pour 12 cours.

AU PLAISIR DE VOUS VOIR DANS MES COURS!

Vicky Joncas 418 744-3073

COURS DE DANSE POUR ENFANTS

(3 À 8 ANS)

À la salle municipale de Val-Alain

Les samedis de 9h00 à 10h00

À partir du 17 janvier 2015

Coût : 7\$ / cours / enfant

Annick Bédard, (418) 744-3772 annickou@hotmail.com

17-24-31 janvier

7-14-21 février

Relâche les 28 février et 7 mars

14-21-28 mars

Congé de Pâques le 4 avril

11-18-25 avril

Le 2 mai, le cours sera suivi d'un mini-spectacle.



VIENS T'AMUSER
AVEC NOUS



La période des fêtes approche...

Beaucoup parmi nous vont pouvoir en profiter et se retrouver en famille, entre amis, heureux de pouvoir partager leur bonheur d'être ensemble. **Mais**, durant cette même période, d'autres n'auront pas cette chance, et seront renvoyés, comme chaque année à cette époque, à leur dramatique **solitude** !

Pour toutes ces personnes, de bienveillants écoutant/e/s à l'oreille attentive et chaleureuse seront présents chaque jour sur la ligne de **Tel-Écoute du Littoral**, durant toute la période des fêtes, pour vous écouter, et assurer la continuité du service, aux horaires habituels :

lundi au vendredi de 18h à 3h du matin, samedi et dimanche de midi à 3h du matin
418-838-4095 & 1 877 559-4095 (sans frais)

Oyé ! Oyé ! Gratuit

Fête des lutins

Dimanche 21 Décembre, 13h à 16h

Le père noel convie tous les lutins et tous les enfants à sa grande fête avant le grand départ vers le pôle nord. **APPORTE TON LUTIN** au centre des loisirs de Val-Alain, le dimanche 21 Décembre. Plein d'activités t'attendent. N'oublie pas tes patins et tes souliers

les parents doivent accompagner les enfants






HORAIRE DE BASE POUR L'OUVERTURE DU CENTRE DES LOISIRS OUVERTURE DÈS LE 15 DÉCEMBRE

Lundi : 18h-21h

Vendredi:18-22h

Mardi : 18h-21h

Samedi : 13-17h 18h-22h

Mercredi : 18h-21h

Dimanche : 13h-17h 18h-21h

Jeudi : 18h-21h

Journée pédagogique : horaire du dimanche

PRENEZ NOTE QUE LA PREMIÈRE HEURE D'OUVERTURE EST CONSACRÉE SEULEMENT AU PATINAGE LIBRE POUR DES RAISON DE SÉCURITÉ.

LE HOCKEY N'EST DONC PAS PERMIS PENDANT CETTE PREMIÈRE HEURE.

PRENEZ NOTE QUE LE PORT DU CASQUE N'EST PAS OBLIGATOIRE, MAIS FORTEMENT RECOMMANDÉ !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

CONGÉS DES FÊTES :

(Ouvert en début d'après-midi de 13h00-15h30)

FERMÉ le 20 (soir) 24 (soir) 26 (soir) 27 (soir) 30 (soir) 31(soir)

FERMÉ 25 décembre et 1er janvier toute la journée.

LIGUES DE HOCKEY

DÉBUTANTS(ES) 13 ANS ET + : SAMEDI SOIR 19H30 À 21H00

INTERMÉDIAIRES/AVANCÉS : MARDI SOIR 20H00 À 21H30

Infos : 418-744-3652/ (581) 982-5975

Joyeuses Fêtes!!!!

Corinne Samson, Yannick Martineau